UNIVERSITE PRIVEE AHMED BABA

CLUB UPAB-ITIE/MALI

RAPPORT

MISE EN PLACE ET VALIDATION DU CLUB UPAB-ITIE/MALI

LES RAPPORTEURS

Amadou BOUARE
UPAB

Mamadou SOGODOGO
ITIE-MALI

Bamako, le 30 Janvier 2019

I. INTRODUCTION :

Dans le cadre de la promotion des activités de sensibilisation, d'information et de formation sur le processus de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) au Mali, une note d'orientation instruit la création et l'animation de quatre (4) Clubs de débats universitaires ITIE à Bamako. Il faut rappeler que l'ITIE est une Norme mondiale qui défend l'amélioration de la transparence dans la gestion des revenus et l'obligation de redevabilité dans les secteurs pétrolier, gazier et minier. Sa mise en œuvre repose sur deux principes fondamentaux :

- ✓ La transparence : les entreprises pétrolières, gazières et minières publient des informations sur leurs activités, notamment sur les paiements qu'elles versent au Gouvernement, et le Gouvernement communique des informations sur ses revenues et d'autres informations pertinentes sur l'industrie. Ces chiffres sont rapprochés par un Conciliateur indépendant et publié dans des rapports ITIE annuels, aux côtés d'autres informations sur la chaine de valeur des industries extractives ;
- ✓ L'obligation de redevabilité : un groupe multipartite composé de représentants du Gouvernement, des entreprises minières et de la société civile est mis en place pour superviser le processus, communiquer les conclusions du rapport ITIE et promouvoir l'intégration de l'ITIE dans d'autres efforts plus larges en matière de transparence dans le pays.

Les Clubs universitaires ITIE sont des espaces de débats de proximité dans les milieux universitaires afin de participer à la formation et à la sensibilisation des étudiants dans une dynamique itérative.

Ainsi, le Mercredi 19 Décembre 2018, a été consacré à la validation du CLUB UPAB-ITIE/MALI lors d'une cérémonie organisée à cet effet dans les locaux de l'UPAB II en présence d'une centaine de participants dont les représentants du Ministère des Mines et du Pétrole, de l'ITIE-MALI, de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP) de Bamako, de l'Ecole Supérieure de Journalisme et de Communication (ESJC) de Bamako, des partenaires techniques et financiers tel que la coopération Allemande, le Président et le Recteur de l'Université Privée Ahmed Baba, les professeurs, les étudiants, la presse écrite et orale et de nombreux invités.

II. DEROULEMENT DE LA CEREMONIE :

2.1. Réception et installation des participants :

Une équipe dix (10) hôtesses avait été chargée de l'accueil et l'orientation des participants. Après installation effective des participants, le Maitre de cérémonie Professeur Famagan-Oulé KONATE, a salué le choix porté sur l'UPAB pour mettre en place un CLUB UPAB-ITIE. Il a ensuite situé la rencontre dans son contexte, rappelé les objectifs et présenté le plan de déroulement. Après approbation du programme de la rencontre, il a donné la parole au Président de l'UPAB pour son mot de bienvenu.

2.2. Mot de bienvenue du Président de l'UPAB :

Prenant la parole, Monsieur Ousmane DRAME, Président de l'UPAB s'est réjoui du choix porté sur l'université Privée Ahmed Baba pour mettre en place et animer un Club universitaire ITIE. Il a souhaité la plus cordiale des bienvenues à l'ensemble des participants singulièrement le Ministère des Mines et du Pétrole, la Directrice du PAGE/GIZ et les responsables de l'ITIE-MALI.

Il a rappelé que l'Université Privée Ahmed Baba est une des universités de références en matière de formation académiques et de recherche dans le domaine des mines, pétrole, géologie, géophysique, analyse de minerais, exploitation et administration minière, et bien d'autres. Il établit le lien de l'alliance harmonieuse entre la théorie et la pratique comme fondement essentiel de la pédagogie prônée) l'UPAB. Dès lors, la justification est trouvée pour la mise en place et l'animation d'un espace de débats au niveau universitaire sur le processus ITIE.

Selon Monsieur DRAME, le CLUB UPAB-ITIE/MALI est composé de professeurs et d'étudiants qui intègre le genre et tient compte du caractère panafricain de l'UPAB en intégrant la communauté africaine présente en son sein. Il ajouta que ce choix multiculturel et pluridisciplinaire contribuerait assurément à enrichir les échanges sur les thématiques du processus ITIE.

Tout en invitant les membres du CLUB UPAB-ITIE/MAL à œuvre pour élaborer un plan d'actions qui sera soumis à l'ITIE-MALI pour examen, approbation et exécution, il réitère sa disponibilité constante à accompagner ce Club dans ses activités.

2.3. Intervention de la Directrice du PAGIE/GIZ :

Dans son intervention, Madame MBUYI Kabongo, Directrice du Projet d'appui à la gouvernance des industries extractives (PAGE) s'est réjouie d'être témoin de la validation d'un Club universitaire ITIE. Elle a ensuite invité les jeunes singulièrement les étudiants de l'UPAB de s'approprier de l'outil ITIE qui est un dispositif robuste de veille sur la gouvernance des industries extractives. Elle ajouta que la gestion des ressources naturelles nécessite l'implication de tous pour un développement durable et équilibré.

2.4. Mot d'ouverture du Représentant du Ministère des Mines et du Pétrole :

Au nom de Madame le Ministre des Mines et du Pétrole, Présidente du Comité de Pilotage de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, Monsieur Mamadou YAFA, Secrétaire Permanent par intérim de l'ITIE/MALI a d'abord félicité l'UPAB pour la bonne organisation de la cérémonie de validation de son Club. Il a ensuite renouvelé ses remerciements à la coopération Allemande GIZ à travers son programme d'Appui pour la Gouvernance des Industries Extractives, pour son appui technique et financier.

Il rappelle que la norme ITIE dans sa disposition n°7.1 encourage le groupe multipartite à veiller à ce que des actions de sensibilisation soient menées afin de mieux faire connaître l'existence du Rapport ITIE et de faciliter le dialogue à son sujet au sein du pays.

C'est dans ce cadre que le Comité de Pilotage de l'ITIE/Mali a souhaité créer des clubs de débat ITIE dans les universités pour assurer et maintenir la Communication de Proximité sur les activités extractives au Mali.

Ces clubs de débats ITIE devront être un véritable creuset, et un instrument efficace de mobilisation, de sensibilisation de la jeunesse estudiantine en vue d'un appui à l'atteinte des objectifs du processus de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Mali et dans le Monde.

Selon Monsieur YAFA, l'objectif visé est de créer et animer des Clubs de débats ITIE dans les universités pour assurer la communication de proximité, la diffusion efficace des informations de l'ITIE, et la formation des Universitaires sur le processus ITIE, afin d'assurer le relais de bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles du pays.

Une des cinq (5) missions prioritaires que le Président de la république son excellence El Hadj Ibrahim Boubacar KEITA a bien voulu assigner au nouveau gouvernement demeure : « *la gouvernance et les réformes politiques et institutionnelles* ».

Dès lors, il estime que l'ITIE-Mali a un rôle capital à jouer dans l'atteinte de cet objectif comme l'illustre une recommandation de l'ITIE qui voudrait que le plan d'action annuel ou triennal s'inspire des priorités nationales du pays. C'est en droite ligne de cette orientation que le Comité de Pilotage a inscrit dans son plan de Travail Opérationnel 2018 la création et animation de ce club de débat afin de jouer le rôle de point focal entre les deux entités que sont le CP-ITIE-Mali et le milieu universitaire.

2.5. Présentation des membres du CLUB UPAB-ITIE :

En conformité avec la note d'orientation pour la création des Clubs Universitaires, et du caractère panafricain de l'Université Privée Ahmed Baba, le CLUB UPAB-ITIE/MALI comprend onze (11) membres composé de trois (03) professeurs et huit (08) étudiants.

Présenté par Monsieur Amadou BOUARE, Président, le CLUB UPAB-ITIE/MALI intègre harmonieusement le genre et la communauté Africaine présente à l'UPAB. Il comprend :

A. Président d'Honneur :

Pr. Famagan Oulé KONATE

Professeur Titulaire du CAMES, Expert en étude environnementale, Recteur de l'Université Privée Ahmed Baba (UPAB).

B. Membres du CLUB-UPAB ITIE-MALI (cf. liste complète avec contacts en annexe) :

N°	Prénoms et nom	Fonctions à l'UPAB	Filières/Spécialité	Postes au Club	Pays / Nationalité
1	**Amadou BOUARE**	Secrétaire Général	Doctorant sciences Education	Président	Mali
2	**Dr. Ismaïla N'DIAYE**	Enseignant	Géologue Métallogéniste	Vice-Président chargé de la commission scientifique	Mali
3	**Dr. Karim Koma**	Enseignant	Docteur en communication	Vice-Président chargé de la communication	Mali
4	**Mlle Nana SIDIBE**	Etudiante	L2 EMP-GC[1]	Secrétaire Générale	Mali
5	**Mlle Fatoumata KEITA**	Etudiante	L2 EMP-EAM[2]	Membre de la commission scientifique	Mali
6	**Djoko Yann FORTUNEY**	Etudiant	L2 EMP-GC	Membre de la commission scientifique	Cameroun
7	**Mlle Diamilatou TOURE**	Etudiante	L2 ISEG-E[3]	Trésorier	Mali
8	**Mlle Fanta Labass SACKO**	Etudiante	L2 ISPJ-DP[4]	Trésorier Adjoint	Mali
9	**Abdoulaye H. SALAMI**	Etudiant	M2 EMP-EAM[5]	Secrétaire chargé des Relations Extérieures	Niger
10	**Mlle Aichata FALL**	Etudiante	L2 EJC-C[6]	Membre de la commission communication	Mali
11	**Daouda DIARRA**	Etudiant	L3 EMP-EAM	Secrétaire Adjoint chargé des relations extérieures	Mali

Il est espéré que ce choix multiculturel et pluridisciplinaire contribuerait à enrichir les échanges sur les thématiques du processus ITIE. Dans les jours à venir, le CLUB UPAB-ITIE/MALI se mettra au travail pour élaborer un plan d'actions 2019 qui sera soumis à l'ITIE/MALI pour examen, approbation et exécution.

2.6. Validation du CLUB :

Dans son intervention, Monsieur KEITA Lassana représentant des Sociétés Extractives a au nom du Président de la Commission « Communication » de l'ITIE et au Nom de Madame le Ministre des Mines et du Pétrole, Présidente du Comité de Pilotage de l'ITIE pris solennellement acte de la mise en place du CLUB UPAB-ITIE/MALI et renvoyé les membres à leurs tâches respectives.

---

[1] *L2 EMP-CG : Licence2, Ecole des Mines et du Pétrole, Génie Civil*
[2] *L2 EMP : Licence2, Ecole des Mines et du Pétrole, Exploitation et Administration Minière*
[3] *L2 ISEG-E : Licence2, Institut des Sciences Economiques et de Gestion, Economie*
[4] *L2 ISJP-DP : Licence2 Institut des Sciences Juridiques et Politiques, Droit Privé*
[5] *M2 EMP-EAM : Master 2, Ecole des Mines et du Pétrole, Exploitation et Administration Minière*
[6] *L2 EJC-C : Licence2, Ecole de Journalisme et de Communication, Communication*

2.7. Exposé sur le processus ITIE :

L'exposé accompagné de la projection vidéo sur le processus ITIE a été fait par Monsieur Bourama CISSE, Economiste, Chargé de Collecte de Données & Audit au Secrétariat Permanent de l'ITIE-Mali.

Dans son intervention, Monsieur CISSE a fait un rappel historique du processus ITIE en rappelant que l'ITIE «Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives», est une coalition globale de gouvernements, d'entreprises extractives, de groupes de la société civile, d'investisseurs et d'organisations internationales œuvrant ensemble pour l'amélioration du cadre légal et réglementaire en prenant en compte l'ITIE dans les instruments juridiques et règlementaires.

Elle veut contribuer dans l'amélioration de la transparence et la responsabilité dans la gestion des ressources naturelles telles que les minerais, les métaux, le pétrole, et les gaz dans les pays qui en sont riches à travers:

- ✓ La publication et la vérification des paiements effectués par les compagnies et les recettes de l'Etat provenant de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz
- ✓ La publication d'informations contextuelles sur le secteur extractif (chaine de valeur des industries extractives).

En d'autres termes, il s'agit de renforcer la confiance entre le gouvernement et les entreprises publiques et privées opérant dans la promotion des industries extractives telles que le pétrole, le gaz, les métaux et les minerais afin que l'exploitation desdites ressources naturelles profite à tous les citoyens.

Pour le Mali, son adhésion à l'ITIE a été effective en 2006. C'est la matérialisation forte de la volonté du Gouvernement de faire de l'industrie minière un des leviers puissant de croissance de l'économie nationale et de lutte contre la pauvreté.

Abordant la question de la norme ITIE, Monsieur CISSE rappelle qu'il s'agit d'assurer une divulgation pleine et entière des impôts et autres versements effectués par les entreprises pétrolières, gazières et minières aux gouvernements. Il s'agit des exigences que les pays doivent satisfaire pour devenir candidats ou conformes par :

- ✓ Un suivi rapproché par le Groupe Multipartite ;
- ✓ Le cadre légal et institutionnel, y compris l'octroi des licences ;
- ✓ La prospection et la production ;
- ✓ La collecte des revenus ;
- ✓ L'attribution des revenus ;
- ✓ Dépenses sociales et économiques ;
- ✓ Résultats et impacts ;
- ✓ Validation.

Monsieur CISSE a indiqué les enjeux des industries extractives en termes de renversement de ce qui a été appelé « la malédiction des ressources naturelles » par l'accroissement de la gouvernance et l'utilisation rationnelle et transparente des revenus issus des productions.

Il a en outre mis l'accent sur les défis qui sont entre autres:

- ✓ la réelle traduction des recommandations des rapports ITIE en réforme ;
- ✓ La traçabilité et le suivi des projets pour le développement communautaire (contributions à caractère volontaire et les clauses de stabilité) ;
- ✓ Le financement pour la mise en œuvre de la feuille de route de la propriété réelle;
- ✓ La perception de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE en République du Mali ;
- ✓ Intégration systématique de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux.

En conclusion, Monsieur CISSE a insisté sur le fait que les paiements sont effectivement divulgués dans le rapport annuel ITIE qui permet aux citoyens de constater eux-mêmes quels sont les montants issus des exploitations des ressources naturelles de leur pays et perçus par le gouvernement. Ce qui peut leur donner la possibilité de discuter de l'utilisation efficiente des richesses générées par les industries extractives, d'où la transparence. La norme est aussi soutenue par douze (12) principes destinés à accroitre la transparence des paiements et revenus dans le secteur extractif.

III. QUESTIONS-REPONSES :

Après cet exposé bien fourni, une série de quinze (15) questions a été posée par les étudiants et les professeurs. Au de-là des précisions et contributions, les questions étaient essentiellement relatives entre autres (1) à la prise en compte de la production artisanale dans les données statistiques, (2) la part des industries extractives dans le PIB, (3) la méthodologie de production du rapport d'ITIE, (4) les mesures prises pour éviter la dégradation de l'environnement, (5) qu'est-ce que motive l'implication du milieu universitaire dans le processus ITIE. Aussi d'autres intervenants ont souhaité savoir les emplois crées par les industries extractives de même que la place du genre dans ces emplois.

Suite à ces questions, Monsieur CISSE et les responsables de l'ITIE n'ont pas manqué de remercier les différents intervenants pour les contributions et les questions. Ils ont ainsi apporté des éléments de réponses et de précisions.
Il faut retenir que depuis 2013, la production artisanale est prise en compte dans les données statistiques quoique que cela rencontre d'énormes difficultés à cerner les chiffres exacts au regard du caractère informel de la production artisanale ; d'où la nouvelle démarche consistant à encourager les orpailleurs à s'engager dans des productions semi-industrielles. Aussi, le « scandale environnemental » dénoncé par certains serait en parti dû aux produits chimiques utilisés par les productions artisanales. Cette question a suscité beaucoup de débats sur la dégradation de

AB

l'environnement par les industries minières et aussi le manque de données explicatives de l'impact négatif desdites productions sur l'environnement malgré les études d'impacts environnemental, social et économique préalable à toute installation d'industrie extractive.

IV. CONCLUSION

Aux termes des débats, il faut retenir que l'ITIE est un puissant instrument crée de la volonté politique du Gouvernement pour rendre transparente les richesses générées par les productions minières. Cela participe aussi aux principes de la redevabilité et de la bonne gouvernance dans les industries extractives. A cet égard l'implication des milieux universitaires trouve son explication par une communication de proximité afin de sensibiliser les futures cadres sur le processus ITIE, la norme et les principes de l'ITIE.

La clarté des exposés et des réponses fournies ont permis aux étudiants de l'UPAB de s'approprier du processus ITIE. Selon certains, si l'ITIE n'existait pas, il fallait la créer au regard de sa pertinence dans la transparence dans les industries extractives au Mali.

Le CLUB UPAB-ITIE/MALI a été validé. Cette équipe de 11 membres produira un plan d'actions qui sera soumis à l'approbation de l'ITIE-MALI. La rencontre de validation du CLUB UPAB-ITIE/MAL a pris fin par des interviews à la presse et un cocktail.

CLUB UPAB-ITIE-MALI

I. Président d'Honneur :

Pr. Famagan Oulé KONATE
Professeur Titulaire du CAMES
Expert en étude environnementale
Recteur de l'Université Privée Ahmed Baba

II. Membres du CLUB-UPAB ITIE-MALI :

N°	Prénoms et nom	Fonctions à l'UPAB	Filières/Spécialité	Postes au Club	Pays / Nationalité	Contacts
1	**Amadou BOUARE**	Secrétaire Général	Doctorant sciences Education	Président	Mali	50247202/66722355 conseiller@universiteahmedbaba.com amadoubouare1963@gmail.com
2	**Dr. Ismaïla N'DIAYE**	Enseignant	Géologue Métallogéniste	Vice-Président chargé de la commission scientifique	Mali	66 81 18 94 ismaila.emk@gmail.com
3	**Dr. Karim Koma**	Enseignant	Docteur en communication	Vice-Président chargé de la communication	Mali	77330033
4	**Mlle Nana SIDIBE**	Etudiante	L2 EMP-GC[7]	Secrétaire Générale	Mali	91386460
5	**Mlle Fatoumata KEITA**	Etudiante	L2 EMP-EAM[8]	Membre de la commission scientifique	Mali	75875714
6	**Djoko Yann FORTUNEY**	Etudiant	L2 EMP-GC	Membre de la commission scientifique	Cameroun	79975499

[7] *L2 EMP-CG : Licence2, Ecole des Mines et du Pétrole, Génie Civil*
[8] *L2 EMP : Licence2, Ecole des Mines et du Pétrole, Exploitation et Administration Minière*

7	**Mlle Diamilatou TOURE**	Etudiante	L2 ISEG-E[9]	Trésorier	Mali	78898151
8	**Mlle Fanta Labass SACKO**	Etudiante	L2 ISPJ-DP[10]	Trésorier Adjoint	Mali	60800727
9	**Abdoulaye H. SALAMI**	Etudiant	M2 EMP-EAM[11]	Secrétaire chargé des Relations Extérieures	Niger	89268549
10	**Mlle Aichata FALL**	Etudiante	L2 EJC-C[12]	Membre de la commission communication	Mali	93178616
11	**Daouda DIARRA**	Etudiant	L3 EMP-EAM	Secrétaire Adjoint chargé des relations extérieures	Mali	71854606

Bamako, le 19 Décembre 2018

LE PRESIDENT

Amadou BOUARE

[9] *L2 ISEG-E : Licence2, Institut des Sciences Economiques et de Gestion, Economie*
[10] *L2 ISJP-DP : Licence2 Institut des Sciences Juridiques et Politiques, Droit Privé*
[11] *M2 EMP-EAM : Master 2, Ecole des Mines et du Pétrole, Exploitation et Administration Minière*
[12] *L2 EJC-C : Licence2, Ecole de Journalisme et de Communication, Communication*